

## Règlement Concours de photos amateur

«le ON et son OFF »



ParcDesArts

&

CRAFT



### Conditions de participation

1. Le concours photo « ON / Off » est ouvert à tout le monde.
2. La participation à ce jeu concours est gratuite.
3. Les participants peuvent fournir jusqu'à trois séries de 2 photos
4. Les photos doivent répondre au thème décrit ci après : interpréter une émotion par un portrait, un paysage, une image abstraite .... et en proposer sont coté « sombre, opposé ». Le « ON » et son opposition le « OFF » en une ou deux images. Chaque série (jusqu'à trois possibles) sera accompagnée d'un descriptif technique de la prise de vue et un petit texte d'accompagnement.
5. Droits à l'image : les participants s'engagent à utiliser leurs propres photos avec le respect des droits à l'image en vigueur en France.
6. Chaque participant autorise expressément les organisateurs à reproduire les photographies des dossiers lauréats dans toute communication liée au présent concours, pour une durée maximum de 2 ans. Toute utilisation des photographies est soumise au Code de la Propriété Intellectuelle.
7. Conditions de participation impératives :
  - Travail photographique privilégiant une démarche personnelle.
  - Envoi de 2 à 6 tirages présentés sur un support de format 1200 dpi pour le coté le plus grand et être homothétique au format argentique : 24\*36.
  - Présence dans le fichier ou dans une bande sous l'image du nom et des coordonnées du photographe.
  - Le non-respect des quantités et des formats est éliminatoire.
8. Les participants doivent s'assurer que leurs photographies ne portent pas atteinte au principe du respect de la vie privée et à la dignité humaine.
9. La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute difficulté pratique d'interprétation ou d'application de celui-ci sera tranchée souverainement par l'organisateur et les membres du jury
10. Les montages photos et « snapshot » (image de site virtuel) ne sont pas acceptés.

### Description du concours

1. Pour participer, il suffit d'envoyer un dossier comprenant textes photo et scan du règlement signé dans la boîte à lettres concours de photo à l'accueil de CRAFT grid – ParcDesArts ou l'adresse suivante : [contact@parcdesarts.com](mailto:contact@parcdesarts.com)
2. La période de participation au concours s'étale du dimanche 15 janvier 2012 à 0.00h (heure de Paris) au mercredi 25 janvier 2012 à 0.00h.
3. Les vainqueurs du concours seront élus par un jury de 8 personnes représentant du ParcDesArts, Craft, photographes professionnels et amateurs. Le vote s'effectuera le 27 janvier dans les locaux de l'exposition du concours photo dont les coordonnées sont données ici.
4. La remise de prix se déroulera le vendredi 27 janvier 2012 à 22h dans la salle d'expo photo sur l'île JUBILEE de Craft
5. Les prix sont :
  - a. **1<sup>er</sup> prix** : un quart d'île sur Craft en toute propriété durant un an + un tirage des photos présentées au concours par un laboratoire professionnel au format 20\*30cm + une salle d'exposition à disposition durant trois mois sur les sites ParcDesArts craft et site internet
  - b. **2<sup>e</sup> prix** : un tirage exposition par un laboratoire professionnel au format 20\*30cm de la série retenue par le jury + une participation avec le 3<sup>e</sup> prix à une exposition collective de trois mois sur les sites ParcDesArts craft , et site internet
  - c. **3<sup>e</sup> prix** : une participation avec le 2<sup>e</sup> prix à une exposition collective de trois mois sur les sites ParcDesArts craft , et site internet

*Signature du participant et date*